



365, route de la mairie - 01240 CERTINES - 04.74.51.60.30 - mairie@certines.fr

Compte-rendu valant PV de la réunion du Conseil Municipal

du Jeudi 16 octobre 2025

Présidence : M. Denis TAVEL

Présents : Denis TAVEL (Maire), Françoise BUISSET, Franck GAUDET, Jean-Marc MICHON, Denise RANDU (Adjointes), Dominique BERNARD, Mélynda CORDON, Jean-Christophe DONARD, Emmanuelle FOURÉ-DELORME, Françoise GAGNEPAIN, Éric MERCADO, Magali PONSOT, Yohann REVEL, Marie-Christine TEPPE, Chloé VIARD.

Absents ou excusés : Stéphane BATISSE (Procuration donnée à C. VIARD), Julien VERCHERE (Procuration donnée à M. PONSOT), Stéphanie DUCROZET, Jamel YANTOUR.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 17
Date de la convocation : 10 octobre 2025

Marie-Christine TEPPE a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique en mairie le jeudi 16 octobre 2025 à 20h00 pour traiter l'ordre du jour ci-dessous.

A 19h30, les enfants du CME ont été présentés aux élus du conseil municipal.

Le compte-rendu de la réunion du 4 septembre 2025 ne fait l'objet d'aucune remarque. Après être signé par le secrétaire de séance et M. le Maire, il sera diffusé sur le site de la commune.

1°) Précision du prix d'achat des parcelles ZC 262 et ZC 18

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 4 septembre dernier, a donné son accord pour le projet concernant l'acquisition des 2 parcelles ZC 262 et ZC 18 par l'intermédiaire de l'EPF. Ces parcelles sont situées en zone A du PLU de Certines.

Le prix est précisé : La surface, après bornage du géomètre expert, est de 71 693 m², et l'acquisition sera réalisée par l'EPF de l'Ain moyennant le prix de 38 197,34€ HT : par convention, la commune s'engage à rembourser la valeur du stock par annuités constantes sur 12 ans (La 1^{ère} annuité sera versée à la date anniversaire de l'acte d'acquisition du bien), soit 3 308,11€.

A cela s'ajouteront les frais de portage annuels, versés à la date anniversaire de la signature de l'acte de vente, qui s'élèveront à 1,80% TTC, du capital restant dû, soit 714,55€, la première année.

Le montant à rembourser sera donc :

	Portage TTC	Annuité	Total à payer
2026	714.55	3 308.11	4 022.66 €
2027	655.01	3 308.11	3 963.12 €
2028	595.46	3 308.11	3 903.57 €
2029	535.91	3 308.11	3 844.03 €
2030	476.37	3 308.11	3 784.48 €
2031	416.82	3 308.11	3 724.94 €
2032	357.28	3 308.11	3 665.39 €
2033	297.73	3 308.11	3 605.85 €
2034	238.18	3 308.11	3 546.30 €
2035	178.64	3 308.11	3 486.75 €
2036	119.09	3 308.11	3 427.20 €
2037	59.55	3 308.11	3 367.67 €

Le conseil municipal valide à l'unanimité le montant à rembourser à l'EPF et le montant du loyer qui sera demandé au locataire : 4 000€

2°) DM n°1 et DM n°2

DM n°1 : Pour l'opération 174, divers travaux de voirie, il avait été voté un budget de 44 648,30€.

Travaux du plateau du carrefour de la route de la mairie et de la route de Lent : 13 957,30€

Travaux de réfection du mur du cimetière : 7 386€

Devis reçus pour les travaux de l'entrée du village, route de DONSONNAS : INFRA TECH : 1 440€ + FALAISE TP : 41 000€

Devis reçu pour la reprise de l'entrée du 1265 route de l'école : 1 953€

Soit un total de 65 736,30€, il manque 21 088€.

Pour l'opération 184, Aménagement centre village, il avait été voté un budget de 70 485€.

16 743,99€ ont été utilisés (INFRA TECH, FALAISE TP et CHANEL-GRAND).

Le conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité le virement de crédit de 25 000€ de l'opération 184 à l'opération 174. Un reliquat est prévu pour les achats de terrain s'ils sont finalisés avant la fin de l'année.

DM n°2 : La facture pour les illuminations est de 1 012,54€, le budget voté étant de 1 000€. Le conseil est sollicité pour voter un virement de crédit de 20€ de l'opération 184 Aménagement centre village à l'opération 183 Illuminations. (Cette DM ne sera peut-être pas utilisée, une demande a été faite auprès du service comptable du fournisseur pour scinder la facture.)

Le conseil municipal vote à l'unanimité ces 2 DM.

3°) Délégation de signature

Pour la signature de la vente de la maison TERRONES / PIN chez le notaire, un représentant de la commune doit signer le droit de passage sur le fossé. La signature est prévue le 29 octobre à 11h30, mais le maire n'est pas disponible. Une délégation de signature doit être donnée par délibération à Stéphane BATTISSE, 1^{er} adjoint.

Le conseil municipal accepte par 16 voix pour et 1 abstention (Stéphane BATTISSE)

4°) Signature de la convention avec le département pour les travaux route de Donsonnas

Le conseil municipal, par son vote à l'unanimité, donne tous pouvoirs au maire pour signer la convention avec le département puisque ces travaux concernent une route départementale.

5°) Dossiers d'urbanisme

1 dossier de déclaration d'intention d'aliéner a été traité sans formulation d'un droit de préemption :

→ Mme MAURER Valérie (7 La Prairie)

Demandes préalables à des travaux :

- M. Christian JANICHON (13 La Prairie) - Panneaux photovoltaïques
- M. Hervé LAWSON (route des Rippes) - Isolation de la maison par l'extérieur
- SIGMA BETON (ZA des Rippes) - Isolation du bâtiment par l'extérieur
- M. Philippe LAURENT (Le clos de la Chapelle) - Piscine
- M. Thomas PERRET (route des Rippes) - Panneaux photovoltaïques

6°) Questions diverses

- Ouverture de l'épicerie le vendredi 31 octobre à 7h.
 - Les travaux de l'école sont bientôt terminés. La visite pour la levée des réserves aura lieu mercredi 23 octobre. La commission de sécurité passe le 5 novembre.
 - Proposition d'une visite par les certinois de l'école, nouveau préau, nouveau dortoir, cantine, isolation et travaux dans la bibliothèque. Le pot de l'amitié sera servi chez Slim, notre nouvel épicier.
 - Projet de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) : une réunion d'information aura lieu le samedi 18 octobre à 10h avec les assistantes maternelles et Myriam SEMEGA du RPE. Des subventions seront demandées pour la construction éventuelle du bâtiment. Trois élus ont visité la MAM de Vieu-d'Izenave pour prendre connaissance du projet. La CAF sera partenaire pour le règlement de fonctionnement.
 - L'enquête publique pour la révision du PLU est terminée depuis le 6 octobre. 21 observations ont été recueillies sur le PLU, 1 sur le zonage d'assainissement. Un mémoire réponse est en cours de rédaction pour les personnes publiques associées : l'Etat par l'intermédiaire de la DDT, la chambre d'agriculture, GBA.
- L'évaluation environnementale présente des lacunes notamment sur le sujet des zones humides. La justification doit être précisée. Rendez-vous avec l'urbaniste le vendredi 17 octobre à 9h pour la réponse aux 21 observations.
- Repas du CCAS le 9 novembre.
 - Fête de l'hiver le 12 décembre à partir de 18h30 : 2 animations M'Corp (Groupe de break dance) et D. Briche (chanteuse).
 - Cérémonie des vœux le samedi 3 janvier à 10h00.
 - Compte-rendu d'associations : Sou des écoles, Ten'dances, la GV. 3 associations dynamiques qui animent la commune.
 - Une plaque sera apposée à l'entrée de l'école en hommage à Roger ANTOINET.

☞ Séance levée à 21h50 ☞

oo o oo

Prochaines réunions : jeudi 11 décembre, jeudi 22 janvier, jeudi 5 mars (19h30)

Fait à Certines, le 11 décembre 2025

Le Maire, Denis TAVEL

La secrétaire de séance, Marie-Christine TEPPE



